



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP/BUR/38/5
10 avril 1991

FRANCAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux
Protocoles y relatifs

Bruxelles, 9-10 avril 1991

**RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU
DES PARTIES CONTRACTANTES A LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE
LA POLLUTION ET AUX PROTOCOLES Y RELATIFS**

Ouverture de la réunion

1. La réunion a été déclarée ouverte par M. V. Mandl, vice-président du Bureau (CEE), qui présidait en l'absence de S.E. M. A. Ebeid, président du Bureau, et à la demande de ce dernier. S.E. M. I. Butini, vice-président (Italie), M. A. Demetropoulos, rapporteur (Chypre) et M. E. Eid (Egypte) étaient présents. Deux membres du Bureau étaient accompagnés de conseillers. Le Coordonnateur, M. A. Manos, représentait le Secrétariat. M. I. Dharat faisait office de secrétaire de la réunion. La liste des participants figure à l'annexe I au présent rapport.

2. Dans sa déclaration liminaire, le président a souhaité la bienvenue à Bruxelles aux membres du Bureau au nom de la Communauté économique européenne. Il a souligné le fait que la CEE témoigne un grand intérêt pour la protection de la Méditerranée contre la pollution. Il a informé les participants qu'il avait reçu du président du Bureau, M. A. Ebeid, un télex l'avisant qu'en raison de circonstances imprévues il ne serait pas en mesure d'assister à la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour proposé par le Secrétariat (UNEP/BUR/38/1) et annoté sous la cote UNEP/BUR/38/2 a été adopté.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du programme et budget approuvés pour 1990-1991

4. Le Coordonnateur, M. A. Manos, a transmis aux participants les salutations du Directeur exécutif du PNUE, M. Mostafa K. Tolba. Il a présenté le rapport, contenu dans le document UNEP/BUR/38/3, sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau (Rome, 6-7 septembre 1990). Il a fourni des renseignements complémentaires sur les développements récents.

5. Le Coordonnateur s'est référé au document UNEP(OCA)/MED WG.18/4 contenant le rapport du Groupe de travail d'experts sur le projet de protocole offshore (Athènes, 8-11 janvier 1991). Ce rapport contient le projet du texte du protocole offshore dont est convenue le Groupe de travail. En raison de la longueur du processus d'élaboration et d'examen du projet de protocole, il a proposé que le Bureau autorise le Directeur exécutif du PNUE à convoquer, en 1992, une Conférence de plénipotentiaires sur le protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol.

6. Il a informé la réunion que seules deux réponses avaient été reçues à la proposition d'inviter les pays de la mer Noire à la prochaine réunion des Parties contractantes et il a formulé l'avis que le Bureau pourrait conseiller le Secrétariat sur la procédure à suivre.

7. Le Coordonnateur a informé les participants de la lettre de remerciements et d'encouragement qu'il avait reçue de l'Albanie au sujet des stages de formation qui ont été organisés pour des scientifiques de ce pays. Il a souligné qu'un stage de formation serait organisé à l'Unité MED à l'intention de deux Albanais sur les questions administratives et financières se rapportant au PAM.

8. Il a informé le Bureau qu'une réunion d'experts sur les installations portuaires de réception serait convoquée en Egypte à la fin de l'année, en coopération avec le REMPEC, l'OMI et la CEE.

9. Le Coordonnateur a annoncé que le gouvernement tunisien avait décidé de signer le projet d'accord sur le pays hôte entre le PNUE et la Tunisie concernant le Centre pour les Aires spécialement protégées sis à Tunis. La cérémonie de signature aura lieu à Tunis. Le Coordonnateur signera l'accord au nom du PNUE. Il a formulé le voeu que les Parties contractantes aident le Centre à réactiver ses fonctions par l'envoi de volontaires en détachement dans des domaines spécifiques tels que la "gestion des parcs".

10. Il a souligné que le Centre de Marseille pour les 100 sites historiques s'emploie très activement à la mise en oeuvre du plan de travail approuvé par les Parties contractantes. Le centre organisera une réunion d'experts qui se tiendra à Thessalonique (Grèce) en 1991 afin d'examiner la question des 100 sites historiques.

11. S'agissant de la version arabe du rapport principal du Plan Bleu, il a informé les participants que le texte arabe était prêt à être publié et que le Secrétariat veillait à accélérer sa publication pour le profit des pays arabes.

12. Le Coordonnateur a mis au courant la réunion du taux élevé d'inflation qui sévit en Yougoslavie avec des répercussions néfastes sur les travaux du CAR/PAP.

13. S'agissant de la Semaine de l'environnement méditerranéen qui aura lieu du 5 au 11 juin prochain, il a indiqué que le thème retenu cette année serait le même que celui de la Journée de l'environnement du PNUE, à savoir "le changement du climat nécessite une solidarité internationale".

14. Le Coordonnateur a informé la réunion de son départ imminent du PAM/PNUÉ (31 mai 1991). Il a souligné que toutes ces années qu'il avait passées à oeuvrer en qualité de Coordonnateur du PAM avaient été pour lui une expérience riche de satisfactions. Il a formulé le souhait qu'il continuerait à contribuer à la protection de la Méditerranée à un titre différent. Il a indiqué qu'un avis de vacance de poste avait été envoyé par le PNUÉ à toutes les Parties contractantes.

15. Enfin, il a fait le point sur les récents attentats perpétrés contre le Centre d'information des Nations Unies à Athènes et contre plusieurs voitures de diplomates. Le PNUÉ et le gouvernement grec ont été informés de la nécessité d'assurer la protection du bureau de l'Unité MED à Athènes.

16. Lors des discussions qui ont suivi, les membres du Bureau ont exprimé leurs points de vue sur un grand nombre des questions soulevées dans le rapport et par le Coordonnateur.

17. Tous les membres du Bureau ont exprimé au Coordonnateur leurs remerciements et leur gratitude pour les efforts qu'il a déployés et les résultats qu'il a obtenus au service de la Méditerranée et ils lui ont souhaité bonne chance dans ses tâches à venir.

18. S'agissant de la question de la mer Noire, le vice-président (Italie) a estimé que les pays de la mer Noire qui, à la réunion de la CSCE tenue à Palma, avaient fait part de leur souhait d'établir des relations avec le PAM, devraient être invités à la réunion du Caire en qualité d'observateurs. Le Bureau a décidé que le Coordonnateur enverrait une autre lettre aux Parties contractantes qui n'avaient pas encore répondu pour solliciter leur avis sur l'envoi d'une invitation aux pays de la mer Noire pur qu'ils assistent à la prochaine réunion des Parties contractantes (Le Caire, 8-11 octobre 1991) en qualité d'observateurs. Les Parties contractantes seront informées que, à défaut d'une réponse dans les deux mois à compter de l'envoi de la lettre, le Secrétariat considérerait que la Partie contractante en question est d'accord avec la proposition.

19. Au sujet des souhaits exprimés par certains pays de la mer Noire, à la réunion de la CSCE à Palma, d'être associés au PAM, le Bureau a pris note de ces développements.

20. Le vice-président (Italie) a informé le Bureau que son gouvernement propose de créer à Venise un Centre ou un Institut d'études méditerranéennes dans le cadre du PAM et d'encourager de nouvelles initiatives en faveur de la Méditerranée. La Municipalité de Venise a offert les locaux. Des informations complémentaires seront fournies sur le champ d'activités du Centre. Il a demandé au Secrétariat de nouer les contacts nécessaires avec les autorités italiennes à propos des activités du Centre et des aspects financiers.

21. Le représentant égyptien a informé les participants que son pays, en coopération avec le PNUD et avec l'appui de l'Italie, a offert d'héberger un nouveau Centre pour le développement et l'environnement de la région arabe (CEDARE). Son pays s'est proposé de mettre tous les moyens nécessaires à la disposition du Centre ainsi qu'un montant de cinq millions de livres égyptiennes sur cinq ans pour son budget. Il a distribué des exemplaires d'un document d'information sur la création de ce nouveau Centre qui pourrait s'intégrer avec le Centre de Venise dans un réseau complet (comportant notamment la préparation d'EIE pour des projets).

22. Le Bureau a accueilli favorablement ces deux initiatives et demandé au Secrétariat d'amorcer les contacts nécessaires avec les gouvernements italien et égyptien.

23. Se référant à la proposition du Secrétariat de convoquer une Conférence de plénipotentiaires sur le protocole offshore, le Bureau a décidé d'inscrire cette proposition à l'ordre du jour de la prochaine réunion des Parties contractantes (Le Caire, 8-11 octobre 1991) pour que celle-ci se prononce à son sujet. Une réunion d'experts devrait être organisée quelques jours avant la réunion des Parties contractantes afin d'examiner les annexes et les questions encore en suspens en vue de faciliter une décision à la réunion du Caire.

24. Le représentant de l'Egypte a proposé la convocation d'une réunion d'experts méditerranéens chargée d'évaluer les effets sur l'environnement méditerranéen des incendies des champs pétrolifères dans le Golfe. Après un échange de vues sur cette proposition et après avoir entendu une déclaration sur les initiatives du PNUE, le Bureau a décidé d'organiser une telle réunion en coopération avec le gouvernement égyptien et la CEE. Des crédits pour le financement de cette réunion seront offerts par le PAM moyennant la suppression d'une autre réunion ou en prélevant sur les économies réalisées. Des experts extérieurs connaissant bien la situation pourraient être invités à prendre part à la réunion.

25. Le Bureau a pris note avec satisfaction de la signature imminente de l'accord sur le pays hôte entre la Tunisie et le PNUE au sujet du Centre CAR/ASP. Le Bureau a également pris note de l'offre italienne d'aider le Centre de Tunis.

26. S'agissant de la version arabe du rapport du Plan Bleu, le représentant égyptien a proposé que le Coordonnateur demande au président du CAR/BP de contacter les autorités égyptiennes à ce sujet.

27. Le Bureau a pris note de la déclaration du Coordonnateur relative à la situation critique à laquelle est confronté le CAR/PAP de Split par suite du taux élevé d'inflation.

28. En ce qui concerne la question de Posidonia oceanica, le bureau a salué l'initiative de l'Association écologique "MARE VIVO" en vue d'une campagne méditerranéenne qui sera menée avec le concours de deux navires-écoles de la marine italienne, l'"AMERIGO VESPUCCI" et le "PALINURO".

29. Le représentant de l'Egypte a fait part du vif intérêt porté par son gouvernement au projet pilote relatif à la zone de Fuka. Il a demandé que la mission PAM/PAM envisagée se rende prochainement à Fuka. Le Secrétariat a confirmé que la mission était bien prévue.

30. Au sujet des retards dans le versement des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, le vice-président (Italie) a assuré le Bureau que la contribution italienne serait acquittée avant la prochaine réunion des Parties contractantes. Le Bureau a invité instamment toutes les Parties contractantes à accélérer le processus des versements. Le représentant de la CEE s'est déclaré satisfait de la nouvelle présentation des contributions de la CEE dans le budget et il a indiqué que les procédures administratives pour le versement de sa contribution 1991 avaient démarré.

31. Enfin, s'agissant de l'augmentation prévue par le budget 1992/1993, le Bureau a décidé qu'une réunion d'experts financiers se tiendrait à Athènes avant la réunion des Parties contractantes (Le Caire, octobre 1991) afin de préciser de manière distincte les incidences de l'inflation et des activités supplémentaires proposées.

32. Le représentant de la CEE a indiqué que les paragraphes 9 et 17 du document UNEP/BUR/38/3 devraient être modifiés afin de rendre compte plus correctement de la situation. Le Secrétariat s'est rangé à cette proposition.

33. A l'issue de la discussion de ce point de l'ordre du jour, le Bureau a pris note du rapport sur l'état d'avancement des activités figurant sous la cote UNEP/BUR/36/3 et des observations complémentaires fournies oralement par le Coordonnateur.

Point 3 de l'ordre du jour - Contribution des Etats côtiers méditerranéens à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992

34. Le Coordonnateur a présenté le document UNEP/BUR/38/4 concernant le rapport méditerranéen pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 (CNUED). Le rapport a été préparé par la réunion d'experts qui s'est tenue à Athènes du 16 au 18 janvier 1991. Il a proposé au Bureau d'examiner et d'approuver le projet de rapport.

35. Il a attiré l'attention du Bureau sur les autres recommandations de la réunion d'experts concernant la publication d'une déclaration politique des Parties contractantes lors de leur réunion du Caire, déclaration qui pourrait être transmise à la Conférence de 1992. Il a également fait référence aux documents et aux matériaux mentionnés au paragraphe 6 du rapport et qui devraient être ultérieurement élaborés, sous réserve de l'approbation des Parties contractantes.

36. Au cours des débats qui ont suivi, certaines modifications ont été apportées au projet de rapport et une proposition visant à déplacer les parties se rapportant à la Charte de Nicosie et à la Déclaration de Gênes pour qu'elles figurent en annexes a été acceptée.

37. A l'issue de la discussion, le Bureau a approuvé le projet de rapport et a autorisé sa transmission au secrétariat de la CNUED. Le Bureau a décidé que la question de la publication d'une déclaration politique devait être renvoyée à la réunion du Caire. Il a approuvé les propositions concernant la préparation par le Secrétariat d'un document sur l'évolution socio-économique et environnementale 1970/1990/2010 et il s'est félicité des contributions volontaires à la présentation du programme méditerranéen au grand public. Le représentant de l'Italie a indiqué que son pays était également prêt à y concourir.

Point 4 de l'ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

38. Le rapporteur (Chypre) a invité le Bureau à tenir sa prochaine réunion à Chypre. Le Bureau a accepté l'invitation et a décidé de tenir sa prochaine réunion à Chypre les 9 et 10 juillet 1991.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

39. Le Coordonnateur a informé le Bureau que le ministre grec de l'Environnement, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire avait rendu visite à l'Unité de coordination et s'y était entretenu des besoins de l'Unité en matière de locaux. Le Coordonnateur a confirmé que le Bureau serait associé à toute décision concernant une réinstallation de l'Unité dans d'autres locaux à Athènes.

40. Le représentant de l'Egypte a informé la réunion que son gouvernement solliciterait sa réélection à la présidence du prochain Bureau. Le Bureau a pris note de cette intention.

Point 6 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

41. Le Bureau a adopté son rapport le 10 avril 1991.

42. En adoptant le rapport, le Bureau a exprimé sa gratitude à la Communauté économique européenne pour avoir hébergé sa réunion à Bruxelles et l'a remerciée des facilités et de l'hospitalité offertes à cette occasion.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS
Liste des participants

EGYPT
EGYPTE

Mr. Elmohamady Eid
Chairman
Egyptian Environmental Affairs
Agency (EEAA)
11, Hassan Sabry Street
Zamalek
Cairo
Egypt

Tel. No.: 355 0164
Tlx No.: 93794 WAZRA UN
Fax No.: 342 0768

ITALY
ITALIE

Vice-President
H.E. Mr. Ivo Butini
Undersecretary of State for
Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Piazzale della Farnesina 1
Rome
Italy

Tel. No.: 369 11
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 369 13644

**EUROPEAN ECONOMIC
COMMUNITY**
**COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE**

Vice-President
Mr. Vladimiro Mandl
Chef de Division
Direction Générale de l'Environnement,
Protection Civile et de la Sécurité
nucléaire
Commission des Communautés Européennes
200, rue de la Loi
1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No.: (32) 2 235 42 49
Tlx No.: 46-21877 COMEU B
Fax No.: (32) 2 236 06 26

**CYPRUS
CHYPRE**

Rapporteur

Mr. Andreas D. Demetropoulos
Director
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and Natural Resources
13, Aeolou Str.
Nicosia
Cyprus

Tel. No.: 357 2 303 279
Tlx No.: 605-4660 MINAGRI CY
Fax No.: 357 2 3659755

**Advisers
Conseillers**

**ITALY
ITALIE**

Mr. Antonio Tarelli
Minister Plenipotentiary
General Direction of Economic Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Piazzale della Farnesina 1
Rome
Italy
Tel. No.: 396 6339
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No. : 396 13644

Ms. Mariella Meiarini
Assistente Commerciale
Ministry of Foreign Affairs
Piazzale della Farnesina 1
Rome
Italy

Tel. No.: 396 393978
Tlx No.: 43-510429 MEEENG I
Fax No.: 396 3613735

Dr. Giulio Pepe
Cons. Tecnico del Sottosegretario
di Stato agli Affari Esteri
Sen. Ivo Butini
Segreteria Particolare
Ministry of Foreign Affairs
Piazzale della Farnesina 1
Rome
Italy

Tel. No.: 396 393978 - 3966233
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 396 3613735

Ms. Patrizia Marchitelli
Ministry of Foreign Affairs
Piazzale della Farnesina 1
Rome
Italy

Tel. No.: 396 6339
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 396 13644

**EUROPEAN ECONOMIC
COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE**

M. Jacques Vaccarezza
Coordonnateur national pour le MED POL
Administrateur Principal
Direction Générale Environnement
Sécurité Nucléaire et Protection Civile
Commission des Communautés Européennes
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No. : (32)(2) 235 5108
Tlx. No. : 46-21877 COMEU B
Cable : COMEUR BRUXELLES
Fax No. : (32)(2) 236 0626 / 235 0144

M. Michel Dupré
Expert
Direction Générale Environnement
Sécurité Nucléaire et Protection Civile
Commission des Communautés Européennes
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No. : (32)(2) 235 5108
Tlx. No. : 46-21877 COMEU B
Cable : COMEUR BRUXELLES
Fax No. : (32)(2) 236 0626 / 235 0144

**CO-ORDINATING UNIT FOR THE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN**

Mr. Aldo Manos
Co-ordinator

**UNITE DE COORDINATION DU
PLAN D'ACTION POUR LA
MEDITERRANEE**

Mr. Ibrahim Dharat
Programme Officer
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Avenue
116 10 Athens, Greece

Tel. No.: 7244536
Tlx No.: 22-2611 MEDU GR
Fax No.: 7291160